

Avril 2022

STRATEGIE REGIONALE DE LA CONNAISSANCE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Une nouvelle boussole pour la connaissance du territoire

De nombreux enjeux majeurs s'imposent aujourd'hui fortement aux territoires : le changement climatique et ses conséquences sur la biodiversité, les pratiques agricoles, l'étalement urbain ; les mutations économiques avec le développement du numérique et la relance du système productif ; les dynamiques sociales et ses conséquences sur les territoires ; l'évolution des modes de vie et les changements des habitudes de consommation ; le développement de la logistique et l'enjeu des mobilités ... Ces changements appellent une observation en continu s'appuyant sur une connaissance toujours plus riche, actualisée et thématifiée du territoire.

Le défi est essentiel pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déjà investie dans de nombreux programmes, répondant pour partie à ces enjeux. Parmi eux se trouvent le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'égalité des Territoires (SRADDET), le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le Contrat d'avenir, le Plan Climat ou encore les politiques au service des territoires (« Nos territoires d'abord », « Nos communes d'abord »). Tous ces programmes d'action reposent sur un lien étroit et solide entre la connaissance du territoire et l'action territoriale.

La connaissance du territoire soit « la collecte, l'acquisition, le traitement et la mise à disposition de connaissances » dans le domaine de l'observation du territoire s'est ainsi installée comme une dimension majeure pour l'aide à la décision publique. Ressource stratégique pour les territoires, elle favorise le pilotage de l'aménagement en intégrant les risques liés au changement climatique. L'objectif est la mise à disposition de connaissances opérationnels (études, analyses, cartes, données...) pour l'ensemble des territoires, aidant ceux-ci à concevoir leurs stratégies de développement et favoriser la qualité de vie de leurs concitoyens.

Résolument affirmé dans le domaine de la planification stratégique, du développement économique et de la connaissance du territoire, l'échelon régional a vu ses attributions renforcées de façon constante par le Législateur, depuis la loi du 2 mars 1982 jusqu'à la loi

NOTRe du 7 août 2015. Celle-ci a ainsi reconnu la compétence particulière de la Région en matière d'information géographique et de coordination d'une plateforme de services.

Ainsi, ce document décline cette compétence au prisme du nouveau contexte d'action publique marqué par la loi 3DS, visant à valoriser « l'administration pro-active » dans le domaine des services numériques et à mettre les outils numériques au service d'une action publique efficiente.

A retenir → Les cinq nouveautés majeures de la stratégie régionale

Après la « *stratégie régionale pour la connaissance du territoire* » de 2017, la nouvelle « *stratégie régionale de la connaissance, au service des territoires* » de 2022 affirme une ambition renforcée autour de plusieurs aspects :

- la prise en charge complète des missions propres à l'information géographique et un partenariat renforcé avec l'IGN ;
- un service public de la connaissance enrichi de la dimension données géographiques, résolument tourné vers les territoires et les citoyens ;
- la formalisation d'un partenariat Etat-Région portant création d'une « plateforme connaissance du territoire » régionale associant la statistique publique ;
- une animation collective avec des groupes projet régionaux autour de sujets majeurs de l'ingénierie et de la prospective territoriale ;
- la fabrique partenariale de ressources d'intérêt régional telles que le « jumeau numérique »

SOMMAIRE

Une nouvelle boussole pour la connaissance du territoire	1
A. Une stratégie pour fédérer l'ensemble de nos partenaires	3
1. Des ressources et des connaissances co-produites avec les partenaires régionaux .	3
2. Un appui technique aux territoires	4
3. Une animation et une diffusion à destination des citoyens	5
B. Une montée en compétence(s) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	5
1. La Région chef de file de l'information géographique	5
2. Une ambition collective au service des projets de territoire : la « plateforme connaissance du territoire »	6
C. Réinventer le service public de la connaissance territoriale.....	8
1. Coordonner l'écosystème d'acteurs pour affirmer le chef de filât régional	8
2. Produire des études, des cartes et des données pour comprendre et agir collectivement.....	10
3. Animer des projets collaboratifs pour partager la prospective et l'ingénierie territoriale	11
4. Valoriser la connaissance territoriale par une large gamme d'outils et de services numériques	13

A. Une stratégie pour fédérer l'ensemble de nos partenaires

Consciente de la nécessité de connaître son territoire pour mieux anticiper ses évolutions et concevoir des politiques publiques adaptées, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a proposé dès 2017 une [stratégie pour la connaissance du territoire](#). Pionnière et originale, elle traduit un positionnement de l'institution régionale en tant que chef de file, une action menée dans une logique de co-construction et dans le respect du principe de subsidiarité.

Conçue autour de cinq principes clés : le partenariat, la mutualisation, la transversalité, l'opérationnalité et l'accessibilité, la stratégie régionale de 2017 poursuit quatre objectifs à destination des acteurs de tous nos territoires :

- Impulser une intelligence territoriale collective
- Augmenter les capacités d'ingénierie des territoires
- Partager l'ingénierie territoriale de la connaissance
- Accompagner un développement durable des territoires

La Région chef de file dans le domaine de la connaissance du territoire, a coordonné avec ses partenaires la mise en œuvre de ces objectifs, en distinguant trois fonctions : « ressources et connaissances » co-produites avec les partenaires régionaux, « appui technique » aux territoires, « diffusion et animation » à destination des citoyens.

1. Des ressources et des connaissances co-produites avec les partenaires régionaux

Afin de produire collectivement la connaissance et fournir un apport direct d'expertise la Région a particulièrement misé sur la construction de partenariats structurant, distinguant notamment : des coopérations organisées autour de **conventions** et des collaborations structurées autour **d'organismes** dédiés.

Quatre partenariats « publics-publics » définis dès 2015 ont ainsi dynamisé la production des études prospectives régionales :

- INSEE ;
- agences d'urbanisme régionales ;
- réseau consulaire ;
- établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Les travaux collaboratifs ont permis d'alimenter le diagnostic et la prospective autour de sujets à enjeu : études autour du SRADDET, des centres-villes, en lien avec l'action « cœur de ville », sur les Parcs naturels régionaux en appui à la révision des chartes, sur le développement économique de la région ou encore les sciences participatives ciblées sur des publics jeunes (GRAPHITE ; Sudorama). Avec l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN), la Région a défini des conventions d'obligation de service public portant sur la production de référentiels géographiques optimisés (orthophotographies).

La stratégie s'est également basée sur la collaboration avec des centres ressources thématiques que sont les observatoires régionaux (mobilité/transports, climat, biodiversité, foncier, santé...). Dans le domaine de l'information géographique, la Région a fondé son action sur des ressources internes (Système d'Information Géographique - SIG - régional)

et externes (Centre Régional de l'Information Géographique CRIGE). Les actions ont principalement porté depuis 2002 sur l'animation de la communauté géomatique régionale, le développement des usages, de la production, de l'ouverture et du partage de l'information géographique.

A retenir → La construction de partenariats pérennes avec des acteurs majeurs de la connaissance du territoire, permettant la coproduction de celle-ci, est un apport important de la stratégie régionale. Cette dimension partenariale et collaborative doit s'amplifier dans les années à venir. Dans le domaine de l'information géographique, l'internalisation au 1er janvier 2021 d'une partie des missions confiées au CRIGE a modifié l'organisation du dispositif.

2. Un appui technique aux territoires

L'appui technique aux territoires, la co-construction, s'est matérialisé par la mise en partage transversale des savoir-faire et de l'expertise territoriale pour appuyer les acteurs du développement en région. Ce dispositif s'est traduit par :

- **Une offre de services numériques mutualisée** : Le [portail connaissance du territoire](#) propose depuis 2018 de nombreuses ressources (études, outils d'observation, cartographies...). La même année, l'infrastructure de données ouvertes et géographiques [DataSud](#) a été déployée.

Des portails et des outils thématiques pour l'expertise territoriale ont été déployés :

- [UrbanSIMUL](#) : service web collaboratif d'aide à la prospection et à la décision sur le foncier à destination des acteurs publics
- [SUD Foncier Eco](#) : observatoire du foncier économique
- [L'observatoire de l'intercommunalité](#), avec des éléments de connaissance clé pour les territoires

L'action a également porté sur des applications et des outils orientés vers le grand public sur des thématiques à enjeu :

- [SUD Nature](#) : ciblé sur le patrimoine environnemental en région
- [SUD Patrimoine](#), également un outil de connaissance du patrimoine culturel avec des parcours thématiques ;

- **La mise en complémentarité de différents types d'ingénierie** (information géographique et observation territoriale) : la Région a ainsi apporté son appui aux pôles métier du CRIGE (animation et mise en partage de l'information) dans le domaine de la géomatique. Elle a également structuré avec l'INSEE le « réseau régional de la connaissance du territoire », rapprochant producteurs et utilisateurs de l'observation territoriale et socio- économique.

A retenir → Le déploiement du portail de la connaissance du territoire autant que celui de DataSud constitue une réalisation concrète et majeure avec de nouvelles phases de développement à venir. Soulignons également la mise en place d'outils tels qu'Urbansimul, aujourd'hui diffusés à échelle nationale ou Sud Foncier Eco, observatoire régional unique en France fondé sur une solide base partenariale pluriannuelle.

3. Une animation et une diffusion à destination des citoyens

La diffusion de ressources en accès libre a pour objectif d'éclairer les débats citoyens et appuyer l'ingénierie publique. La valorisation de la connaissance du territoire a pris deux formes principales :

- Le **déploiement d'une ligne éditoriale** : Focale, actualités, newsletter, page twitter... faisant l'objet d'une programmation en amont ont pour but de diffuser et valoriser la connaissance produite dans le cadre des partenariats.
- **L'animation de rencontres** privilégiant **l'interdisciplinarité** et les **sciences participatives** afin de promouvoir la fabrique de la citoyenneté et la pluralité des registres : séminaires thématiques, rencontres connaissance du territoire, ateliers cartes et données...

A retenir → La mise en partage et le dialogue autour de la connaissance du territoire dans le cadre de rencontres régulières, la diffusion de formats communicants ont contribué à la constitution d'un réseau riche. Celui-ci tend aujourd'hui à s'élargir et se diversifier (communautés de l'information géographique, élus, lycéens...)

B. Une montée en compétence(s) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Après cinq années d'exercice de la stratégie et l'affirmation d'un véritable chef de file régional dans le domaine de la connaissance du territoire, l'émergence d'enjeux nationaux, et les évolutions observées dans le contexte régional amènent à repenser les contours du dispositif afin de proposer une nouvelle feuille de route aux partenaires et aux territoires.

1. La Région chef de file de l'information géographique

La **donnée** et les **services numériques** sont aujourd'hui considérés comme des leviers majeurs pour l'optimisation des politiques publiques, le développement économique et citoyen ou encore la transition écologique des territoires :

- Cette dimension prend depuis plusieurs années de l'ampleur, avec une importante traduction législative et politique (loi pour une République numérique de 2016, feuilles de route ministérielles sur les données, algorithmes et codes sources du 27 septembre 2021...).
- Pour les territoires, les prescriptions sont de plus en plus fortes tant sur l'ouverture de leurs données (Loi Lemaire de 2016) que pour l'utilisation de celles-ci pour des bilans liés à des domaines clés de l'aménagement : « Zéro Artificialisation Nette » issu de la loi climat et résilience (2021), réforme « anti-endommagement des réseaux » (2012) enjoignant à la production d'un référentiel très grande échelle des voies...

Dans ce contexte, la donnée, la « carte » devient une ressource stratégique pour le pilotage des politiques publiques, un point où les Régions jouent un rôle de plus en plus central. La Région a ainsi adopté le 10 avril 2020 une délibération sur le « [programme régional des données ouvertes et intelligentes DataSud](#) ». Surtout, elle a pris en main sa compétence information géographique en internalisant au 1^{er} janvier 2021 une partie des missions anciennement confiées au Centre régional d'information géographique (CRIGE). Une convention de transfert partielle est venue préciser en

décembre 2020, les modalités de reprise de ces compétences en transférant ainsi intégralement les missions suivantes :

- La mise à disposition auprès des décideurs publics de bases de données géographiques, d'outils cartographiques de connaissance, d'analyse et de représentation des territoires
- Organisation de démarches d'acquisition mutualisées, mise en commun des données produites.

La prise en charge renforcée des questions en lien avec l'information géographique amène à une redéfinition du dispositif et un affermissement de l'optique de service public, à destination des citoyens et des territoires (communes, EPCI, SCOT, PNR, réseau consulaire et entreprises...)

2. Une ambition collective au service des projets de territoire : la « plateforme connaissance du territoire »

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte une vision intégrée de la connaissance du territoire, articulant le domaine stratégique de la donnée à celui de l'observation et des études.

Cet élargissement traduit la volonté de gérer entièrement la chaîne allant de la connaissance aux projets d'aménagement durable. Ce système aujourd'hui renforcé offre une nouvelle dimension aux cinq piliers historiques de la stratégie régionale que sont l'accessibilité, le partenariat, la mutualisation, la transversalité et l'opérationnalité.

L'objectif est autant d'accroître la capacité de l'institution régionale à exercer son rôle de chef de file sur ses compétences propres que de proposer un **service public** à destination des citoyens autant qu'en appui à l'ingénierie publique et aux politiques territoriales, dans le respect du principe de subsidiarité.

La Région, avec ses partenaires coordonne une action plus proche des territoires, afin d'apporter des solutions opérationnelles à leurs problématiques de développement locales. C'est le sens attribué au nouveau dispositif de « plateforme connaissance du territoire » proposé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ne se limitant pas au strict cadre des services numériques et de l'information géographique identifié dans la loi NOTRe, la plateforme connaissance du territoire se définit comme un dispositif de coordination et d'animation de projets, de production, valorisation et diffusion de ressources et services.

Elle constitue un point de rencontre des partenaires majeurs de l'observation territoriale et de l'information géographique ainsi qu'un réseau diversifié d'acteurs de la sphère publique et citoyenne. Sa finalité est de développer collectivement un véritable « service public de la connaissance », offrant de multiples bénéfices pour les structures et individus qui y participent, les territoires en premier lieu :

- Cofinancement et mutualisation des projets portés collectivement ;
- Économies d'échelle dans la fabrication de connaissances d'intérêt général (données, études, services numériques...);
- Appui à l'ingénierie pour une mutualisation de l'expertise publique et une solidarité territoriale renforcée ;

- Adhésion à un réseau élargi pour un partage de l'information du local au national ;
- Expression collective des besoins pour un service public adapté aux besoins territorialisés ;
- Coordination des actions à échelle régionale, dans le respect du principe de subsidiarité



C. Réinventer le service public de la connaissance territoriale

Afin de décliner les principes d'action précités, quatre axes de développement majeurs structurent l'action de la plateforme connaissance du territoire.

Coordonner un service public de la connaissance territoriale

Produire collectivement les études et les données

Animer des projets collaboratifs pour partager l'ingénierie publique

Valoriser la connaissance territoriale par les outils et services numériques

1. Coordonner l'écosystème d'acteurs pour affirmer le chef de filât régional

L'ambition renouvelée et réaffirmée de la stratégie régionale rend nécessaire la définition d'un nouveau cadre, pour capitaliser les actions entreprises au cours des cinq dernières années et formaliser un dispositif plus ouvert et proche des territoires.

L'objectif est de s'adresser à un réseau et des communautés d'utilisateurs diversifiés (communautés de l'information géographiques, de l'observation, portail des maires, élus, citoyens...) avec une offre élargie et intégrée. Bénéficiaires autant qu'acteurs de ce service public, les membres du réseau alimentent et accèdent à une offre de service utile au développement régional. « Faire ensemble » la plateforme, c'est ainsi fédérer un écosystème complexe, assumer le rôle de « courroie » et d'intermédiaire, favorisant l'articulation des dynamiques locales aux orientations nationales.

Pour clarifier et prioriser cette stratégie collective, une gouvernance renouvelée doit être mise en place. Celle-ci reste toutefois évolutive, faisant une place particulière aux services de l'Etat. L'ouverture du dispositif régional s'accompagne d'une formalisation accrue du cadre de la collaboration entre les acteurs et des partenariats, valorisant toujours plus l'intelligence collective et les synergies entre organismes producteurs.

Le déploiement du service public régional de la connaissance s'articulera autour de quatre registres :

- **Formaliser une gouvernance intégrée du dispositif** en priorisant les chantiers communs tout en jouant le rôle de « caisse de résonance » vers l'échelon national. La participation aux travaux de la plateforme sera formalisée par la signature d'une « charte d'adhésion » libre et ouverte. Co-construit avec une diversité d'acteurs, ce document exposera les principes du partenariat et les engagements communs. Il s'adressera autant aux acteurs publics que privés, ouvrant le champ pour de nouvelles synergies, au service du développement des territoires.
- **Renforcer des partenariats « publics-publics »** en partant des quatre principaux partenariats de la connaissance qui structurent depuis 2015 la production des études prospectives régionales. Les partenariats existants avec l'INSEE, les agences d'urbanisme, le réseau consulaire ou les établissements d'enseignement supérieur et de recherche seront renforcés et élargis. L'objectif est d'ouvrir de nouvelles perspectives d'échange, formaliser la conduite d'actions communes et poursuivre la mise en synergie des acteurs de la connaissance en région et la valorisation de leurs

travaux. Une convention-cadre avec les services de l'Etat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'INSEE et la Région constituera la pierre angulaire du dispositif de plateforme. Une autre convention-cadre avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) autour des géocommuns numériques, précisée par des engagements complémentaires sur des chantiers essentiels (Lidar HD, le Plan Corps de Rue Simplifié...) marque la volonté de collaborer avec cet acteur incontournable dans le domaine de l'information géographique. Des conventions de coopération public-public viendront préciser la nature et les modalités d'action communes.

- **Structurer des réseaux pluriels de la connaissance territoriale** en mettant en place une offre enrichie, tournée vers une diversité de publics : les communautés professionnelles de l'observation territoriale déjà largement investie depuis les débuts de la stratégie de 2017 ou celle nouvellement visée de l'information géographique. La volonté de formaliser le dispositif s'accompagne ainsi d'une approche approfondie des **communautés d'usagers**, (communautés techniques de l'ingénierie publique, élus, citoyens...) avec une déclinaison spécifique prévue pour les publics jeunes.
- **Programmer des rendez-vous territoriaux** en organisant des rencontres à une échelle départementale pour favoriser les échanges entre les territoires et de façon globale l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'observation du territoire (communes, département, EPCI, SCOT, PNR, réseau consulaire et entreprises...) et les équipes de la plateforme connaissance du territoire. Elles renforcent le lien de proximité afin de décliner territorialement l'action régionale. Elles permettent surtout d'identifier les problématiques propres à chaque territoire, les attentes des acteurs publics comme privés et de définir collectivement des objectifs communs de travail pour la mise en œuvre de projets et ainsi renforcer une synergie régionale.

A retenir → Le Conseil scientifique d'appui à la connaissance et à la planification stratégique

Depuis l'élaboration du SRADDT puis du SRADDET, la démarche complexe de planification stratégique s'est appuyée sur la mobilisation d'une communauté de chercheurs et d'experts réunie en Conseil scientifique d'appui à la connaissance et à la planification stratégique. Ce conseil est aussi devenu un espace de réflexion et de dialogue entre élus, services et chercheurs.

Un arrêté du Président fixera la liste de ses membres et repositionnera ses missions en lien avec la nouvelle stratégie de la connaissance, d'une part, afin d'améliorer sa couverture disciplinaire et favoriser la pluridisciplinarité, d'autre part, son rôle est amené à évoluer pour s'articuler désormais autour des trois missions suivantes :

- il interviendra dans le comité d'examen des propositions d'études issues de l'appel à candidature « Fabriques de la connaissance » dans le cadre du partenariat avec les établissements d'enseignement supérieurs et de recherche ;
- ses membres seront également mobilisés lors de « la journée régionale connaissance du territoire », rendez-vous annuel de la communauté régionale de l'observation territoriale et de l'information géographique ;
- enfin, le Conseil scientifique pourra contribuer par sa consultation et ses avis, sur saisine de la Région, sur tout sujet lié à la planification régionale et la connaissance territoriale.

2. Produire des études, des cartes et des données pour comprendre et agir collectivement

La Région assume un rôle majeur dans la « fabrique » collective et partenariale des ressources de la connaissance. Les partenariats publics-publics définis avec l'INSEE, les agences d'urbanisme, le réseau consulaire ou les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont fourni un cadre efficient pour la production et la diffusion de ressources (études, tableaux de bord, cartographies, atlas...) permettant d'alimenter la connaissance du territoire régionale. Par ailleurs, chaque année, un appel régional à candidatures intitulé « Les Fabriques de la connaissance » est diffusé aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur trois axes : mieux connaître les habitants, mieux connaître les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur et mieux valoriser le contenu des études à une diversité de publics. Ce lien fort entre la Région et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se trouve par ailleurs matérialisé dans le conseil scientifique propre à la stratégie régionale pour la connaissance du territoire.

Un axe tout particulièrement développé dans le cadre de la nouvelle stratégie est le chaînage allant de la donnée brute, des conditions de leur collecte, leur gouvernance jusqu'à leur exploitation et leur valorisation sous de multiples formes (études, portraits synthétiques...). La cartographie du territoire est un outil majeur au service de la prise de décision publique.

Il s'agit ainsi de prioriser des chantiers définis collectivement et mobiliser les partenariats existants ou ceux nouvellement définis (voir point 1) afin de produire, acquérir, analyser, valoriser une information territoriale organisée.

La donnée et son environnement de production, font l'objet d'un investissement renforcé en continuité du [programme régional de données DataSud](#) de 2020. L'*opendata* est au centre de la démarche avec l'objectif de favoriser l'accès à l'information. La dynamique permet de poursuivre les efforts de mutualisation en se saisissant encore davantage de la mise en perspective et du montage collaboratif de projets avec l'échelon national (ministères, agences d'Etat, Centre National de l'Information Géographique, Conseil National pour l'Information Géographique, Géoplateforme de l'IGN...).

Pour accomplir ces objectifs, trois instruments sont privilégiés :

- **Partager des données territoriales d'intérêt régional.** La stratégie concerne des données d'intérêt tant pour l'institution régionale dans le cadre de ses politiques, que pour les acteurs du territoire. Les « données d'intérêt régional » (données de la statistique publique, référentiels géographiques ...) feront l'objet d'un plan de diffusion évolutif. Les contenus, notamment, respectant une couverture régionale complète, avec une mise à jour de façon optimale ou encore dans des formats bruts et enrichis seront favorisés. L'objectif poursuivi par la Région est le partage d'une donnée de qualité, opérationnelle pour l'action publique et l'information citoyenne.
- **Coordonner une fabrique collective de données d'intérêt régional.** Si certains travaux seront purement collaboratifs, le cadre offert par les partenariats publics-publics s'avère opérationnel pour préciser les modalités de production, valorisation et de diffusion des données d'intérêt régional. La Région tend ainsi à proposer avec ses partenaires et les membres du réseau un programme de diffusion de données d'intérêt régional sur des thématiques intéressant la connaissance du territoire. L'objectif est de favoriser l'ouverture de communs numériques, favorisant le

développement territorial. Également au cœur de la démarche le développement d'une « maquette numérique » (représentation 3D et orthophoto très haute définition du territoire). Sont également concernés par la démarche des projets innovants menant à la diffusion de données stratégiques pour l'action publique (tissus et dynamiques économiques territoriales, foncier économique, etc.).

- **Porter un programme régional d'études pour alimenter la connaissance du territoire.** Adossé aux partenariats de la connaissance, ce système collaboratif permet la production d'analyses sur des champs intéressant directement les services régionaux opérationnels et/ou couvrant des « zones grises » en matière d'observation territoriale, pour accompagner les politiques régionales et la prospective.

A retenir → Le « jumeau numérique » régional

Le Contrat d'avenir 2021-2027 identifie l'investissement dans le domaine de la donnée territoriale comme une priorité majeure. En collaboration avec l'IGN, la Région assure le développement d'une maquette numérique 3D du territoire régional favorisant l'émergence de territoires intelligents. Cette action se traduit par des investissements mutualisés dans des bases de données de référence, constituant un support partagé et interopérable pour l'aide à la décision et le développement d'usages innovants. La politique régionale pour la connaissance du territoire est ici croisée avec la démarche autour des « géo-communs » et de la « cartographie de l'anthropocène » portées par l'IGN. L'acquisition des données s'accompagnera de services articulés au portail DataSud pour faciliter la diffusion et les usages de la donnée, pour des publics techniques comme citoyens.

3. Animer des projets collaboratifs pour partager la prospective et l'ingénierie territoriale

Faisant suite à la prise de compétence dans le domaine de l'information géographique, en appui aux politiques publiques territoriales, la plateforme connaissance du territoire porte une action renforcée dans l'animation de projets d'envergure et d'intérêt régionaux.

Ces projets ont pour objectif de favoriser la co-construction et la diffusion de référentiels communs, harmonisés, libres d'accès couvrant par défaut la totalité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'action porte également sur le développement de services facilitant l'exploitation des données, pour une connaissance du territoire opérationnelle. Les chantiers, portés avec les acteurs volontaires seront priorisés en fonction des attentes exprimées par les territoires, dans le respect du principe de subsidiarité tout en répondant aux priorités de l'institution régionale dans le cadre des plans qu'elle pilote. Définis dans une optique de service public, ces projets collaboratifs ont pour objectif de favoriser les synergies, valoriser l'expertise publique et assurer une équité entre les territoires à échelle régionale tout en encourageant une plus grande mutualisation des ressources.

L'animation constitue un liant essentiel pour fédérer des communautés métier diverses autour d'objectifs communs. Les rencontres permettent de partager des éléments de veille tout en prenant en compte les outils et services proposés à échelle nationale. La stratégie régionale suit également un objectif de diffusion de la connaissance du territoire. Des rencontres autour de l'intelligence territoriale sont ainsi organisées tout au long de l'année

et proposées aux communautés formant les réseaux de la connaissance. Trois registres sont mobilisés :

- **Coordonner des projets d'intérêt commun autour de la donnée et de l'observation.** La production de référentiels communs et de qualité dans le domaine de la donnée territoriale constitue un enjeu pour répondre à de nombreuses problématiques de développement. Des **groupes projets régionaux** sont ainsi définis sur des thématiques métier (transports/mobilités, environnement...) ou des jeux de données spécifiques (occupation du sol, PCRS...). Leur animation et leur gouvernance sont ouvertes et permettent la libre expression autour de sujets à enjeux. Eventuellement territorialisés, ces groupes se déclinent ensuite en ateliers techniques de travail pour phaser les projets et favoriser une dynamique d'observatoire sur des thématiques stratégiques.
- **Animer des évènements pour diffuser la connaissance et les projets.** Les différentes rencontres (séminaires thématiques, cartes et données, rencontres connaissance du territoire...) privilégient l'interdisciplinarité, les sciences participatives. Elles s'adressent à diverses communautés, notamment à celles de l'observation du territoire et de l'information géographique régionales. L'offre est particulièrement diversifiée, les contenus sont mis en avant sur le portail de la connaissance du territoire. Un nouveau format, celui de la « journée régionale de la connaissance du territoire » constituera un évènement majeur autour des questions liées à l'observation du territoire et à l'information géographique. Ce rendez-vous annuel de la communauté régionale de l'observation territoriale et de l'information géographique vise à valoriser les projets en cours, favoriser l'usage et la compréhension des données et services, encourager le partage de bonnes pratiques et les éléments de veille.
- **Favoriser l'acculturation, l'accès à l'information et aux outils numériques destinés au grand public** (ex : lycéens, étudiants). Le développement de certains services numériques à destination d'un public divers, pour la plupart articulés à DataSud, s'accompagnera de séquences d'acculturation, de tutoriels ou tout autre évènement participatif (hackaton...) pour familiariser les publics aux usages. Des temps spécifiques pourraient être dédiés au public jeune, en lien avec des actions pédagogiques et de formation.

A retenir → L'observation partenariale de la conjoncture

Mis en place en 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur. Il réunit la Région, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), l'INSEE, Pôle emploi, la Banque de France et l'URSAFF.

OPC, c'est chaque trimestre :

- une concertation des experts ;
- la diffusion d'un communiqué de conjoncture trimestriel ;
- une actualisation de la veille économique en région.

4. Valoriser la connaissance territoriale par une large gamme d'outils et de services numériques

Les outils numériques permettent la diffusion de ressources et services, maximisant l'impact de la stratégie régionale sur la connaissance du territoire.

Deux outils majeurs ont été déployés depuis 2017 : le portail de la connaissance du territoire et l'infrastructure de données DataSud. Leurs fonctionnalités et leur articulation seront renforcées afin d'optimiser l'expérience utilisateur d'un « **guichet de la connaissance du territoire** ». L'objectif est de clarifier l'accès et de favoriser l'appréhension des multiples ressources par des publics divers (techniciens, élus, jeunes...)

Trois axes de montée en compétence sont proposés :

- **Repenser le site connaissance du territoire.** Portail de référence régional sur la connaissance du territoire, il valorise les études, les cartes et les indicateurs produits par la Région en interne ou dans le cadre des différents partenariats publics-publics. D'une part, le lien entre le portail de la connaissance du territoire et DataSud sera renforcé, permettant aux usagers d'accéder plus facilement aux études, données... par les différents catalogues optimisés. D'autre part, une interface permettant l'animation de communautés d'acteurs régionaux autour de projets liés à l'observation du territoire et l'information géographique sera également intégrée. Des rubriques d'actualité, de valorisation des travaux et d'événements, ouverts aux contributions extérieures seront proposées dans cette interface renouvelée, le lien avec le portail des maires doit enfin être développé.
- **Définir un nouveau cycle de développement pour DataSud.** Infrastructure de référence pour la diffusion de données régionales ouvertes, DataSud, constitue un support pour le déploiement de services. La plateforme connaissance du territoire accompagne le nouveau cycle de développement de l'infrastructure. Les deux axes de travail sont d'une part, le développement du service actuel de publication des données et d'autre part, la création d'un nouvel environnement de services. Ils se traduiront plus précisément par l'amélioration du portail dans sa partie diffusion des données en profitant des dernières nouveautés techniques. Des services développés autour du jumeau numérique et des visualisations 3D du territoire pourront également être développés.
- **« Editorialiser » les supports pour valoriser les ressources.** Produisant annuellement de nombreuses cartographies, la Région continuera de s'investir dans la conception de formats divers (data visualisation, cartographies dynamiques...) pour favoriser la pluralité des usages et valoriser les travaux effectués autour des données et des études. Une nouvelle ligne éditoriale sera ainsi définie sur certains outils tels que « Regards cartographiques sur nos territoires ».

A retenir → Sud Foncier Eco, du dispositif partenarial au projet opérationnel

Ce dispositif partenarial a pour objet l'observation du foncier économique enjeu majeur tant du point de vue du développement économique dont il est une des composantes que de celui de l'aménagement du territoire. Il permet depuis 2017 de collecter l'ensemble des données auprès de référentiels nationaux, d'observatoires locaux, des territoires et des partenaires et de proposer une base de données consolidée permettant l'analyse du tissu économique régional via l'outil de webcartographie : <https://visu.sud-foncier-eco.fr>

Fondé sur un entrepôt de données, l'outil cartographique permet de bénéficier de fonctionnalités de filtres de recherche avancées, de saisie en ligne, de partage dynamique. Il permet également la consultation des informations suivantes :

- le foncier mobilisable théorique, la représentation des aménités (fibre, parking poids lourd, poste...) et les indicateurs d'accessibilité de la zone (aéroport, échangeur d'autoroute, gare...) ;
- le répertoire des entreprises présentes, la vocation économique dominante des zones, leur mode de fonctionnement et d'implantation, la comparaison dynamique des zones et leur analyse.

*

* *

Ainsi, la stratégie régionale telle que définie, décline un programme ambitieux d'accompagnement et d'appui à l'ingénierie territoriale, favorisant la prise de décision publique. Son accomplissement reposera sur l'association élargie et pérenne avec les acteurs régionaux du développement et de l'observation. C'est le sens donné à ce service public que de se construire dans le dialogue et le respect du principe de subsidiarité.

Le dispositif de plateforme, agile, évolutif et pluridimensionnel se propose comme un outil collaboratif. La démarche traduit une volonté forte, celle de s'inscrire aux côtés des territoires afin de les appuyer durablement et engager avec eux un travail de fond pour la conduite de leur projet de développement intégré.

Résolument tournée vers l'avenir, ancrée dans le territoire, la stratégie régionale s'affirme comme une réponse opérationnelle aux défis contemporains liés à la transition écologique et pour un développement raisonné, concerté et équilibré du territoire. Elle place la Collectivité et le service public au cœur de la fabrique d'un changement maîtrisé et accompagné. Elle valorise également l'action locale, intégrée tant au contexte régional, national que global.

Plus que jamais, dans le contexte actuel marqué par de profondes mutations, la prospective s'avère stratégique pour penser l'aménagement des territoires et agir aujourd'hui pour les générations futures.